



Délibération 2026-060

Comité syndical du mardi 6 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, mardi 6 octobre à 08h30, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le vendredi 25 septembre 2026, s'est réuni à la salle de réunion de l'UVO (Point Clos à Gaël), sous la présidence de M Hubert GUINARD.

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents : Mme BOUGAULT, M BRIAND, M CHEVALIER, MME MAILLARD, M MARIE
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés :

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents : M PERTUISEL
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M PELLOUOIS, M DELAUNAY

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents : M. BANCHEREAU, M BARAZER, M BERREE, M BOUILLAND, M CHEVALIER, M HAUPAS, M RAOULT, MME ROBIN, M VALLET
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M DESMET, M PANNETIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents : Mme BESNARD, M DAVID, M GAUTIER, M GOBIN, M GUINARD, M LOHAT, M PIEDERRIERE, M RAMEL, M SOURDAINE, M VITRE Didier,
2. Ont donné Pouvoir : M CHICOINE à M LOHAT, M BRIAND à M SOURDAINE, M VITRE Pierre à M GUINARD
3. Excusés : MME THOMAS

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents : M BEAUJEAN, Mme BERREE, M CHEREL, M HEUZE, M HUBERT, M JOUAN, M LEBORGNE, M MENGUY, M MEURICE, M POULAIN,
2. Ont donné Pouvoir : M BARBE à M LEBORGNE, M BLOUET à M GOBIN, MME BONDON à M JOUAN, M RONSIN à MME BERREE
3. Excusés : M COLLET

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents : Mme CLERO, M MANENC, M MORIN
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M ARGENTIN, M. CHAUMORCEL, M GICQUEL, M PIRON

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents : M DUVIC, M GOUELLO, MME LEVASSEUR, M. POIRIER
2. Ont donné Pouvoir : MME HERVE à M GOUELLO
3. Excusés : M BELLEC, M JOSSE, M NARAT

Secrétaire de séance : M LOHAT

Assistaient également à la réunion :

Commune de Le Verger (M BIGER), Services du SMICTOM : M BOHANNE, M ROUAULT

Séance close à 11h00

M LOHAT est nommée secrétaire de séance.

Objet : Appel à projets CITEO "hors foyer"

Avec son appel à projets Hors Foyer, Citeo soutient les collectivités dans le déploiement d'équipements de tri adaptés aux lieux publics.

L'objectif est d'accompagner le déploiement d'équipements de précollecte permettant le geste de tri sur les lieux de consommation nomade (Hors foyer) et pris en charge par le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) ou les services propreté

Afin d'accélérer la progression du taux de recyclage des emballages ménagers en garantissant aux citoyens-consommateurs de pouvoir trier en toutes circonstances leurs emballages issus du « Hors foyer ».

L'Appel à projets Hors foyer s'adresse directement aux collectivités pour renforcer le tri dans les espaces qu'elles aménagent et animent : Espaces publics / Zones touristiques / Transports / Plages / Parcs, centres-villes, lieux de loisirs ou de passage, etc.

Le Smictom Centre Ouest a déposé un dossier pour être lauréat de cet appel à projets « hors foyer ».

Pour autoriser la mise en œuvre du projet, une délibération est à voter.

La délibération autorisera le président ou son(a) représentant(e) légale à signer le contrat de financement en cas de projet lauréat.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Autorise le Président ou le vice-président délégué à signer le contrat de financement en cas de projet lauréat.
- Autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

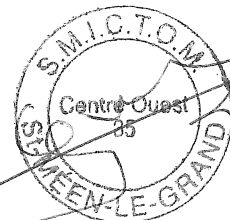
Fait à St Méen Le Grand, le 6 octobre 2026

Nombre de délégués en exercice :	63
Nombre de délégués présents :	42
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre de voix pour :	50
Abstentions :	0
Contre :	0

Le Secrétaire de séance, Le Président,



Hubert GUINARD



Délibération 2026-060 Appel à projets CITEO "hors foyer"